

ANOCR47

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 06 octobre 2017

L'assemblée générale du groupement de l'ANOCR47, s'est tenue en la commune de Beaupuy, le 6 octobre 2017.

Monsieur le Maire de Beaupuy occupé à d'autres tâches sur le territoire, a confié au Colonel Pateau son adjoint, le soin de le représenter. Une salle grée de tout l'équipement « électronique » nécessaire au bon déroulement de l'assemblée générale, a été gracieusement mise à notre disposition pour la matinée.

Tous nos remerciements vont au Colonel PATEAU et à son épouse pour leur accueil chaleureux et la mise en place de l'apéritif offert par la Mairie, que nous prendrons au retour du dépôt de gerbe aux monuments aux morts de la Commune de Beaupuy.

C'est la troisième fois que nous sommes accueillis avec autant de gentillesse, pour notre Assemblée Générale en la Commune de Beaupuy.

Toute notre gratitude va à Odette et Michel Moureau toujours aussi fidèles au poste d'organiseurs, qui nous ont accueillis avec du café et des viennoiseries, hautement appréciés après un voyage sous la pluie.

Le Capitaine de Gendarmerie de Marmande nous a honoré de sa présence et nous l'en remercions.

Ouverture de l'Assemblée Générale :

Après une minute de silence en respect pour tous ceux qui nous ont quitté cette année, activités militaires OPEX ou autres raisons, le Président a déclaré l'Assemblée Générale ouverte.



Bien que nous ne soyons que 13 membres, le quorum était atteint avec les 19 délégations de pouvoirs, pour un effectif de 50 membres.

Nous avons pris note que la galette 2018 était prévue en février, une réunion du bureau se fera assez rapidement pour définir les dates et les détails de son organisation.

Toujours pour la « sortie » galette le Président pencherait pour un exposé sur les collectivités territoriales de l'agglomération agenaise, sauf indisponibilité de la part

du conférencier, auquel cas le Président aurait d'autres pistes pour une conférence toute aussi intéressante.

Le compte-rendu annuel des activités de l'ANOCR47 :

La secrétaire a présenté le compte-rendu annuel des activités de l'AG de 2016 à ce jour.

Assemblée Générale 2016 :

Notre assemblée générale du groupement 47 de l'ANOCR, s'est tenue en la commune de Beauville, le 13 octobre 2016.

Une salle de réunion a été gracieusement mise à notre disposition par Madame le Maire, Nous avons été conviés dans la salle du conseil, pour un apéritif offert par la Mairie.

Madame le Maire a fait part au cours de son élocution de l'attachement particulier qu'elle portait

aux associations « patriotiques » dont fièrement nous faisons partie.
Dix-sept membres étaient présents pour vingt-neuf convives.

Comme il est de coutume, nous avons déposé une gerbe au monument aux morts de la commune de Beauville.

Puis, nous avons été accueillis par Madame Fieuzal dans son restaurant sur la place de la Mairie, où nous avons pu apprécier à sa juste valeur, un excellent repas.

Une visite de la bastide était prévue, l'absence du guide nous a contraint d'annuler ce projet.

Galette 2017 :

Cette rencontre s'est déroulée dans une ambiance très amicale, le 8 février 2017, dans une salle de la Mairie de Pont du Casse.

Le Commandant de Gendarmerie TOUAK de Lot et Garonne, nous a fait l'honneur d'être parmi nous, pour nous exposer au cours d'une conférence, dans le contexte d'aujourd'hui, les objectifs et les activités de la Gendarmerie. Un moment de partage instructif, captivant, un grand merci au Commandant de Gendarmerie.

Nous avons partagé aussi l'Asti, les petites viennoiseries savamment choisies par Michel et Odette Moureau, qui comme à l'accoutumée n'ont pas failli dans leur organisation de ce rendez-vous, Merci à eux et, aux « aidants ».

Nous étions trente-trois participants dont seize membres.

Repas de juin :

« Grandes vacances » obligeant, nous avons été réunis autour d'un repas copieux et délicieux, où a régné une ambiance amicale et conviviale, au restaurant découvert lors de notre réunion de l'AG 2016, chez Madame Fieuzal à Beauville. Nous nous sommes séparés sur la satisfaction des trente-trois participants.

Rapport moral du Président :

Le Président nous a présenté son rapport moral

L'élection du Président de la République et le nouveau gouvernement le questionnent sur divers sujets et lui posent quelques inquiétudes sur le budget de la défense, sur le traitement des retraites militaires, sa connaissance du milieu militaire et son fonctionnement ne lui permet pas de penser qu'un officier supérieur en retraite puisse être classé dans la tranche des moins de 1200 € /mois. En conséquence il est directement impacté par les prélèvements prévus de CSG mais pas du tout concerné par la loi sur la taxe locative.

Les activités de l'année écoulée sont très semblables à celles des années précédentes.

Paris a lancé par deux fois cette année une campagne de recrutement. A chaque fois une trentaine de courriers ont été envoyés, pour l'instant nous n'avons eu aucune réponse positive.

Le Président vient ces derniers jours d'envoyer des courriers dans le même but sans trop d'illusions sur le résultat, en attente pour l'instant.

Campagne 2015 aucun retour, campagne 2016 idem.

Le rapport financier 2016 présenté par le trésorier :

Les cotisations reçues des adhérents se montent à 895 euros pour un reversement au siège de 578,75 euros. Les abonnements à la revue ANOCR d'un montant de 350 euros sont reversés en totalité au siège. Le solde positif est de 315,25€.

Nos activités (galette de nouvel an, repas de juin et assemblée générale) présentent une participation de 1509 euros pour une dépense réelle de 1454,09 euros.

Nous avons acheté pour 360 euros de plaques mortuaires (5 plaques) et pour 226 euros de médailles ANOCR. La gerbe d'hommage aux morts à coûté 67,90 euros.

Les dons directs ou indirects représentent 324,50 euros. Ils sont utiles au groupement pour faire face à ses dépenses. Ils sont notés sur le site internet du siège, ce qui permet de les incorporer au reçu fiscal des adhérents concernés pour déduction fiscale.

Les frais de fonctionnement se décomposent comme suit :

- fournitures de bureau (58,52€)
- frais postaux (115,60€)
- frais de tenue de compte (24€).

On notera que les intérêts du livret B se montent à 8,76€ pour un avoir de 1678,67 euros.

En résumé, le compte de résultat du groupement pour l'année 2016 présente un déficit de 147,60 €.

Le BILAN se présente ainsi :

ACTIF		PASSIF	
Compte CE-APC	1858,10	Actifs au 31/12/2015	3687,75
Caisse	3,38		
Livret B CE-APC	1678,67	Résultat 2016	-147,60
TOTAL	3540,15	TOTAL	3540,15

Ce bilan permet de constater que l'on dispose d'une marge de manœuvre pouvant faire face à des déficits ultérieurs.

Les effectifs se stabilisent à 47 cotisants. Trois membres n'ont pas encore cotisé.

Le projet MARA :

Chaque année, plusieurs milliers de militaires de carrière ou sous contrat, quittent le service actif. Ces hommes et ces femmes motivés, formés tant sur le plan humain que technique, prêts à s'investir dans une seconde carrière, doivent être épaulés, soutenus et guidés dans cette transition professionnelle ; tant par l'institution militaire qui déploie, au travers de « Défense Mobilité » les moyens d'un retour à une activité professionnelle dans la vie civile, que par leurs camarades ayant déjà franchi ce cap parfois difficile, qu'il soient reconvertis dans le secteur public, privé, ou en retraite, installés sur leur lieu de repli et intégrés dans leur nouvel environnement.

Le rôle de plus en plus important joué par les réseaux sociaux avait amené un groupe d'anciens militaires reconvertis dans le civil à constituer une association pour venir en aide à leurs jeunes camarades, dans un esprit de solidarité désintéressée.

L'association-réseau **Implic'Action** était née.

Aujourd'hui c'est dans ce même contexte que plusieurs associations d'officiers ont décidé de croiser leurs actions et leurs réseaux respectifs pour appuyer leurs adhérents dans leur démarche de reconversion, au travers d'une plateforme interarmées de coordination et d'échanges appelés **CAP 2C**. Ces mêmes associations avaient d'ailleurs formalisé cette coopération en signant, au premier trimestre 2014, une convention commune « GCO – CAP 2C (groupe carrière officiers – Cap 2ème carrière), pour initier et expérimenter le projet CAP 2C.

Fort de notre vocation sociale, de valeurs communes partagées avec toutes ces associations et de nos organisations complémentaires, le président de l'ANOCR a voulu que l'ANOCR participe au projet CAP 2C, en s'associant aux quatre autres grandes associations nationales, tout en développant un partenariat spécifique avec l'association-réseau Implic'Action. L'objectif est de mieux accompagner tous les candidats au départ, quelque soit leur statut ou leur grade, dans leur projet de reconversion et leur faciliter leur retour à l'emploi et/ou l'installation dans leur région de repli, en complément des actions réalisées par “ Défense Mobilité”, l'agence de reconversion de la Défense et les autres organismes ou associations spécialisées.

Ainsi, il a été décidé de créer, au sein du conseil d'administration, une équipe "reconversion", sous la tutelle du général (2S) Didier SIMON, chargé de mettre sur pied une mission d'appui à la reconversion et de coordonner l'ensemble des actions de notre association dans cette délicate mission.

Les groupements sont invités à participer à cette équipe en raison de leur proximité avec les unités militaires de leur secteur.

Vous trouverez sur le site de l'ANOCR Paris tous les renseignements et les adresses internet des sites concernés. Certains groupements (Normandie) nous feront part de leur retour d'expérience ultérieurement.

A la demande de Paris, nous devrions faire appel à des « volontaires maîtrisant certaines compétences dans le reclassement du personnel militaire » pour mettre en place cette activité au niveau du groupement ANOCR47.

Il faut savoir que le personnel du bureau est très occupé par des fonctions annexes. Nous faisons appel aux bonnes volontés ayant leurs entrées dans le domaine du travail et dans le domaine militaire, pour le projet MARA « aide à la reconversion » des militaires qui ont pris ou qui vont prendre leur retraite dans un laps de temps très court. Il s'agira de les aider à retrouver des fonctions après leur mise à la retraite.

Nous pourrions prévoir une réunion de bureau à ce sujet. Toutefois si nous n'avons pas de candidature pour ce faire, ces activités seront prises à un niveau différent (région ou département) du groupement.

Questions posées ou suggestions proposées :

Une suggestion du Colonel Peyrard : il serait souhaitable que nous rendions visite aux adhérents proches, pour les accompagner dans leurs moments difficiles pour des raisons de santé ou autres. Pour ce faire il serait bon de connaître leur situation, ce qui n'est pas forcément le cas aujourd'hui.

Une suggestion du Colonel Simounet : Il faudrait envoyer ou bien se déplacer pour remettre en mains propres, une invitation pour la galette, aux nouveaux retraités.
Actuellement nous ne possédons pas leur adresse mail. A creuser lors de prochaines réunions du bureau.

Une proposition du Commandant Moureau : étudier une possibilité pour changer les horaires de

l'Assemblée Générale lorsque celle-ci se déroule à l'extérieur d'Agen pour faciliter les déplacements de certains membres, en dehors des possibilités de co-voiturage. Par exemple organiser le matin la remise de la gerbe au monument aux morts et le repas à suivre, puis l'après-midi, dérouler l'assemblée générale. A discuter en réunion du bureau.

Clôture de l'assemblée générale.



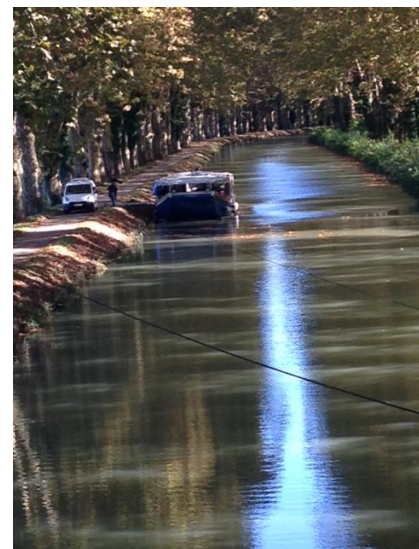
Nous déposons une gerbe aux monuments aux morts de la commune en mémoire de ceux qui ont donné leur vie à la nation.



Débarquement au bord du canal des Officiers en retraite .

Un repas d'excellente qualité nous attendait, nous n'avons pas tardé à larguer les amarres, en débutant les festivités sur la gabarre par un apéritif. Nous gardons tous un bon souvenir de ce moment de convivialité, particulièrement du tiramisu fait maison.

Jusqu'ici tout se passait très bien ; mais... un aléa totalement indépendant de notre volonté nous a contraint à vivre une situation d'exception... en effet nous avons été stoppés net dans notre « croisière sur le canal » par trois câbles de chez Orange qui ont eu soudainement, une envie folle de prendre un bain ! Rien ne peut troubler la sérénité des militaires, aussi, avec une bonne humeur et beaucoup d'humour, nous avons entrepris de passer le temps en chansons. Merci au Général Maury pour avoir piloté d'une voix bien agréable la chorale improvisée. Pour ma part j'ai dû laisser s'échapper quelques canards très vite à l'aise sur le canal ! De notre point de vue qui n'était pas si désagréable, nous avons assisté à un ballet des personnels administratifs, pompiers, gendarmes, DDE, voix navigables de France, Orange, et bien sûr badauds.



Après plusieurs minutes de tergiversations, de questionnement « on avance, on recule ou on reste là » la décision fut prise de ne faire intervenir les personnels d'Orange que le lundi suivant ; et donc de nous débarquer, de nous fournir un car pour nous ramener à nos véhicules. Tout ceci s'est déroulé sans encombre, nous n'étions pas mécontents d'avoir vécu ce petit interlude, et gratifiés par le personnel de bord d'avoir été des « clients » patients, courtois et de surcroît chanteurs, nous avons quitté le bord avec un souvenir de plus.